

DÉLIBÉRATIONS

N° 2017/082/3.2

Feuillet n° 090

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil dix-sept, le 28 septembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes à Terrasson, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 21 septembre 2017

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	40
Votants :	48
Pour :	48
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Gérard DEBET, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Yves MOREAU, Roland MOULINIER, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean- Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Isabelle DUPUY, Sabine MALARD, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER ; Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Dominique DURUY, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Jean-Marie SALVETAT, Guy COUPLET donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI donne pouvoir à Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY donne pouvoir à Roland MOULINIER, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD donne pouvoir à Serge EYMARD, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre DELMON, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET donne pouvoir à Bernard BEAUDRY, Roger LAROUQUIE donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Claudine LIARSOU, Arlette VERDIER, Nicole RAVIDAT donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD Dominique DURAND.

SECRÉTAIRE : Annie DELAGE

OBJET : Vente de terrains ZAE Les Fauries, Terrasson-Lavilledieu

VU la loi n°1015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République
VU l'Arrêté Préfectoral n°2016S0154 du 23 décembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort ;

VU la délibération du conseil communautaire n°2017-055 du 23 juin 2017 favorables aux modalités de transfert des zones d'activités économiques,

VU les délibérations des communes membres de la Communauté de Communes favorables aux modalités de transfert des zones d'activités économiques,

Considérant que les conditions de majorité qualifiée sont acquises.

VU la délibération n°2017-081 du 28 septembre 2017 portant sur l'achat des terrains situés sur la ZAE Les Fauries à Terrasson, et notamment les parcelles AK677 et AK584 ;

Considérant que la commune de Terrasson avait signé des compromis de vente avec :

- Monsieur Vincent HERSZT pour la parcelle n°AK584 – 4753 m² - montant : 104 566€ HT, soit 125 479,20€ TTC le 29 décembre 2016 ;
- La SCI Ter Terrasson pour la parcelle n°AK677 – 6491 m² – montant : 162 000€ HT, soit 194 400€ TTC le 29 septembre 2016.

Monsieur le Président propose de céder les deux parcelles aux prix indiqués dans les compromis de vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de vendre la parcelle n°AK584 d'une superficie de 4753 m² à Monsieur Vincent HERSZT demeurant à Le Jarry 24210 Saint-Rabier pour un montant de 104 566€ HT, soit 125 479,20€ TTC ;
- **DÉCIDE** de vendre la parcelle n°AK677 d'une superficie de 6491 m² à la SCI Ter Terrasson dont le siège est à Villeneuve sur Lot (47300), zone industrielle « La Barbière » pour un montant de 162 000€ HT, soit 194 400€ TTC ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ces transactions et notamment les actes de vente.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 02/10/2017

Le Président,
Dominique BOUSQUET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20170928-DE2017082-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2017

